

MORTIER COLLE SPÉCIAL SOL ET MUR

- Sur supports neufs
- · Pour carrelages de types : faïence, grès émaillé, grès étiré, terre cuite
- Carreaux jusqu'à 40 x 40 cm

SOL ET MUR INTÉRIEUR ET **SOL EXTÉRIEUR SOUS ABRI**

25 kg

Blanc

4 à 7 m² 25 kg





RAYON INTÉRIEUR : PAREMENT















Supports admis	Sol intérieur	Sol extérieur sous abri	Mur intérieur
Chapes et dalles flottantes	Х	X ⁽¹⁾	
Dallages sur terre plein	Х	X ⁽¹⁾	
Ragréages P3	Х		
Enduits de ciment			Х
Plaques de plâtre cartonnées			Х
Béton cellulaire (humidification préalable du support)			х
Plâtre, carreaux de plâtre, carreaux de brique (après application de BUILDFIX PRIMAIRE D'ACCROCHAGE)			X ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Non visé par les textes de référence

PRÉPARATION DU SUPPORT

Les supports doivent être propres, plans, sains et solides. Les dallages béton doivent être réalisés depuis plus d'un mois, les chapes ciment depuis plus de 15 jours. Les enduits de ciment doivent avoir plus de 48 heures pour les murs intérieurs. Par temps chaud et/ou fort vent, les supports à base de ciment seront humidifiés quelques heures avant la pose (il ne doit pas persister d'eau en surface du support lors de la pose). Les supports à base de plâtre doivent être secs. Dépoussiérer soigneusement puis appliquer une couche continue de BUILDFIX PRIMAIRE D'ACCROCHAGE à raison de 100 à 200 g/m² puis laisser sécher. Les défauts de planéité localisés n'excédant pas 10 mm d'épaisseur pourront être ragréés avec le mortier colle 24 heures avant la pose.

PRÉPARATION DE LA GÂCHÉE

Dans un récipient contenant 5 à 5,5 litres d'eau propre, verser un sac de 25 kg de BUILDFIX SPÉCIAL SOL ET MUR en malaxant jusqu'à obtention d'un mélange homogène (utiliser de préférence un malaxeur électrique). Laisser reposer quelques minutes puis malaxer à nouveau. La pâte obtenue est utilisable pendant environ 3 heures.

APPLICATION DU MORTIER COLLE

Appliquer le mortier colle sur le support avec une spatule crantée, adaptée à la dimension et au relief des carreaux. L'application sera réalisée avec le côté lisse de la spatule puis régler l'épaisseur de colle avec la spatule crantée. N'étaler la colle que sur une surface pouvant être recouverte par le carrelage dans un délai maximum de 20 minutes (temps ouvert). Procéder par double encollage (appliquer une fine couche uniforme de colle sur l'envers du carreau) si votre chantier correspond à l'un des cas suivants :

- collage en extérieur
- carrelage d'un format supérieur ou égal à 20 cm x 20 cm.

POSE DES CARREAUX

Poser les carreaux et les battre énergiquement, au moyen d'un maillet si nécessaire. Vérifier régulièrement la qualité du transfert du mortier colle sur l'envers des carreaux. L'ajustement des carreaux est possible dans un délai maximum de 45 minutes. Les traces de colle fraîche seront éliminées avec une éponge humide. Attendre 24 heures minimum après la pose du carrelage avant de réaliser le jointoiement. MORTIER COLLE SPÉCIAL SOL ET MUR ne convient pas à la pose de carreaux de grès cérame. Utiliser pour cela un mortier colle de classe C2 ou C2S1 tel : FLEX TRAVAUX NEUFS, FLEX PRO CHANTIER, FLEX MULTI-SUPPORTS, FLEX HAUTE PERFORMANCE, FLEX FLUIDE RAPIDE, FLEX ULTRA CONFORT.

CONSOMMATION

Elle dépend du format, du relief du carreau, du mode d'encollage et de la spatule utilisée.

	Format des	Spatule C 6	Spatule C 9
	carreaux (cm)	(6 mm x 6 mm x 6 mm)	(9 mm x 9 mm x 9 mm)
Simple encollage	jusqu'à 20 x 20	3,5 à 4,5 kg/m²	4,5 à 6 kg/m²
Double encollage	supérieur à 20 x 20	4,5 à 6 kg/m²	6 à 8 kg/m²

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

La température d'application doit être comprise entre + 5°C et + 30°C. Protéger le chantier des intempéries et du soleil jusqu'au séchage complet du joint. Les délais indiqués correspondent à une température de + 23°C. Ils sont rallongés par temps froid et raccourcis par temps chaud. BUILDFIX SPÉCIAL SOL ET MUR encore frais se nettoie à l'eau.

STOCKAGE

12 mois en emballage d'origine à l'abri de l'humidité à compter de la date de fabrication portée sur l'emballage. Produit conforme aux prescriptions du règlement (CE) N. 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, article 47. STOCKER À L'ABRI DE L'HUMIDITÉ.

AUTRES INFORMATIONS

Pour de plus amples informations, consulter la Fiche de Données de Sécurité.





*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C